



**NOTES :**  
 TOUTES LES MESURES ET DIMENSIONS DEVRONT ÊTRE VÉRIFIÉES SUR PLACE SOUS LA SEULE RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL.

LES ENTREPRENEURS DOIVENT S'ASSURER DE DISPOSER D'UNE VERSION DES PLANS DONT L'ÉCHELLE CORRESPOND AUX DESSINS ÉMIS PAR L'ARCHITECTE POUR SOUMISSION OU POUR CONSTRUCTION. LES ENTREPRENEURS SONT ÉGALEMENT RESPONSABLES DE TRANSMETTRE LESDITS DOCUMENTS À LEURS SOUS-TRAITANTS. LES ENTREPRENEURS SONT RESPONSABLES DES ERREURS GÉNÉRÉES PAR DES MESURES PRISES SUR UN DOCUMENT EN FORMAT PDF.

CES PLANS ONT ÉTÉ CONÇUS CONFORMÉMENT À LA LOI SUR L'ÉCONOMIE DE L'ÉNERGIE

**DROIT D'AUTEUR :**  
 L'ARCHITECTE DÉTIENT UN DROIT D'AUTEUR SUR CE PROJET AINSI QUE SUR LES DESSINS, DÉTAILS ET DEVIS PRÉPARÉS PAR LUI OU POUR SON COMPTE. CES DERNIERS NE PEUVENT ÊTRE DUPLIQUÉS NI MODIFIÉS POUR LA RÉALISATION D'UN AUTRE PROJET SANS SON AUTORISATION.

| NO | RÉVISION        | DATE       | PAR  |
|----|-----------------|------------|------|
| 01 | POUR SOUMISSION | 2016-01-22 | J.S. |
| R1 | RÉVISION 1      | 2016-02-17 | J.S. |

|   |  |
|---|--|
| <br>A 3675<br><b>JOËL SIRARD</b><br>ARCHITECTE | <b>LÉGENDE</b><br><br>A : NUMÉRO DU DÉTAIL<br>B : PAGE DE RÉFÉRENCE |
|---|--|

  
 GROUPE CONSEIL INC.


 74, rue Taschereau Est  
 Rouyn-Noranda (Qc) J9X 3E4  
 Tél. : 819-797-1429  
 Téléc. : 819-797-4927  
 www.artcad.qc.ca

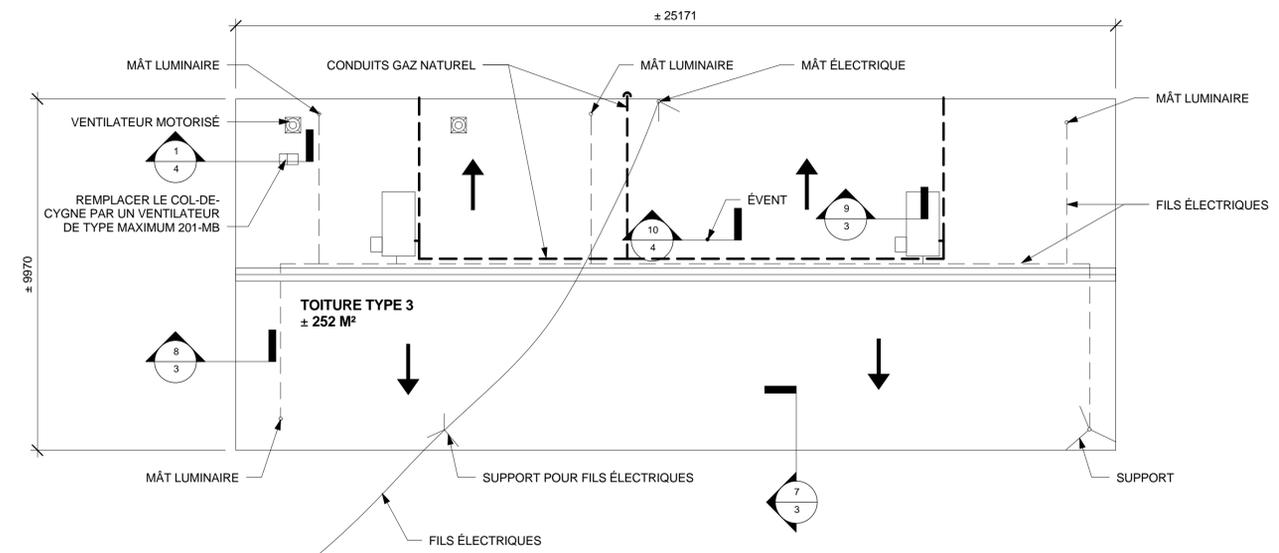
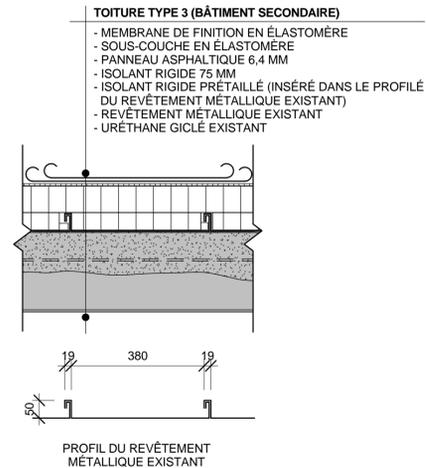
CONÇU PAR : J. SIRARD  
 DESSINÉ PAR : F. BELLEAU  
 VÉRIFIÉ PAR : J. SIRARD  
 ÉCHELLE : INDIQUÉE  
 DATE : 2016-02-17  
 FICHIER : 15068-0A01.RVT

**TOITURE, BÂTIMENT  
SECONDAIRE**

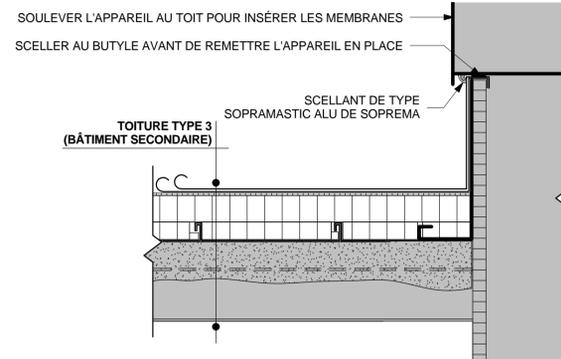
**NE PAS UTILISER  
POUR CONSTRUCTION**

**NOTE TOITURE TYPE 3, BÂTIMENT SECONDAIRE**

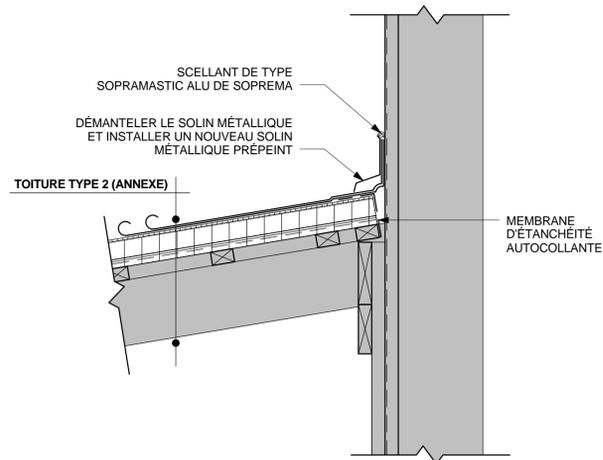
- ENLEVER TOUTS LES SUPPORTS POUR EFFECTUER LES TRAVAUX, SABLER, PEINDRE ET REMETTRE EN PLACE.
- ENLEVER TOUTS LES LUMINAIRES POUR EFFECTUER LES TRAVAUX ET REMETTRE EN PLACE.
- REMPLACER L'ÉVENT PAR UN ÉVENT ISOLÉ EN ALUMINIUM.
- PRÉVOIR LA MODIFICATION DES CONDUITS DE GAZ NATUREL (CES TRAVAUX DEVRONT ÊTRE EFFECTUÉS PAR DU PERSONNEL AUTORISÉ SELON LES NORMES EN VIGUEUR). LA MODIFICATION DES CONDUITS DE GAZ NATURELS SE LIMITE À LEUR EXTENSION EN HAUTEUR POUR PERMETTRE L'INSERTION DES SUPPORTS DE CONDUIT PRÉCITÉS ENTRE LES CONDUITS ET LA NOUVELLE SURFACE DE LA TOITURE.
- PRÉVOIR LE DÉPLACEMENT DES FILS ÉLECTRIQUES.
- REMPLACER LE COL-DE-CYGNE PAR UN VENTILATEUR DE TYPE MAXIMUM 201-MB.
- LES GOUTTIÈRES DU BÂTIMENT SECONDAIRE DEVRONT ÊTRE CONSERVÉES ET RÉPARÉES AFIN DE DRAINER CORRECTEMENT LA TOITURE. LEURS PENTES DEVRONT ÊTRE CORRIGÉES ET DES DESCENTES DEVRONT ÊTRE AJOUTÉES AU BESOIN. UN TREILLIS DE 6 X 6 MM, COUVRANT TOUTE LA PARTIE SUPÉRIEURE POUR PRÉVENIR LA PÉNÉTRATION DES FEUILLES DEVRA ÊTRE AJOUTÉ SUR CES GOUTTIÈRES.



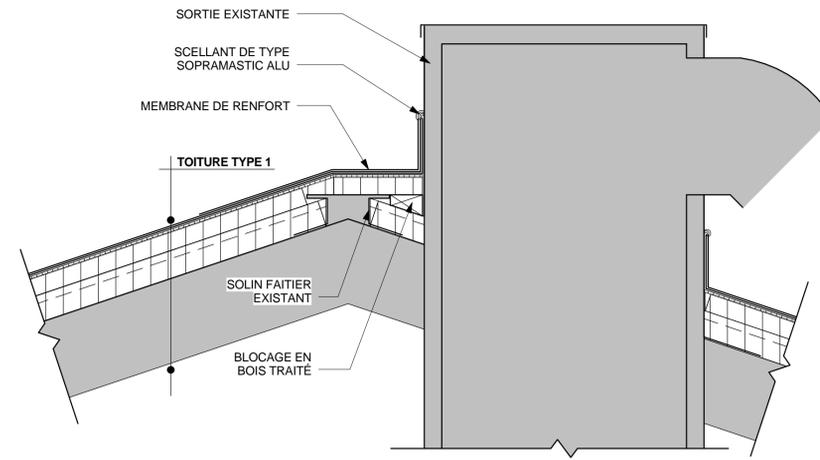
TOITURE BÂTIMENT SECONDAIRE  
 1 : 100



9  
2 1:10  
COUPE TYPE 9



6  
1 1:10  
COUPE TYPE 6



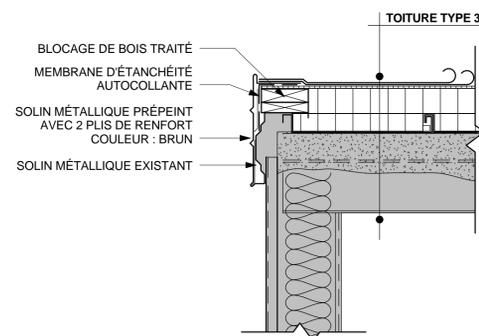
3  
1 1:10  
COUPE TYPE 3

NOTES :  
TOUTES LES MESURES ET DIMENSIONS DEVRONT ÊTRE VÉRIFIÉES SUR PLACE SOUS LA SEULE RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

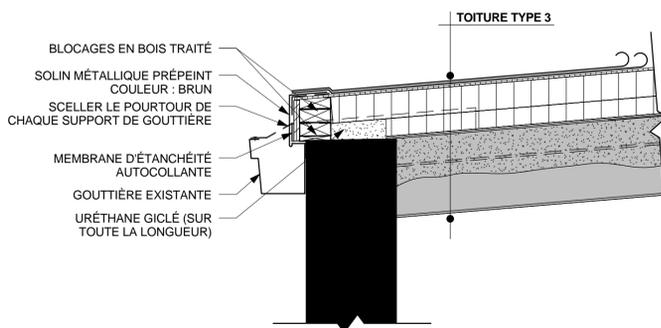
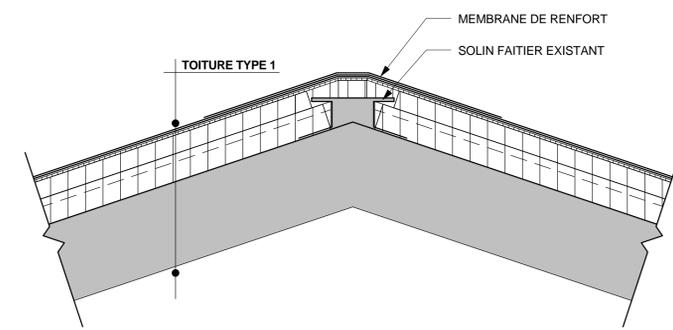
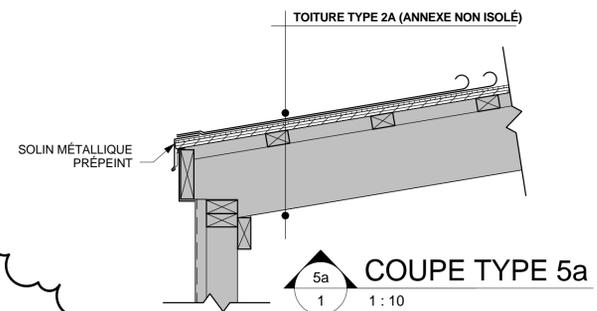
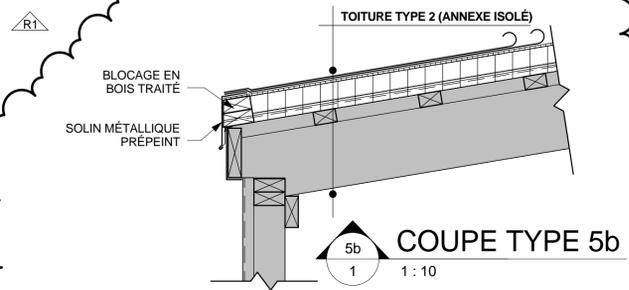
LES ENTREPRENEURS DOIVENT S'ASSURER DE DISPOSER D'UNE VERSION DES PLANS DONT L'ÉCHELLE CORRESPOND AUX DESSINS ÉMIS PAR L'ARCHITECTE POUR SOUMISSION OU POUR CONSTRUCTION. LES ENTREPRENEURS SONT ÉGALEMENT RESPONSABLES DE TRANSMETTRE LESDITS DOCUMENTS À LEURS SOUS-TRAITANTS. LES ENTREPRENEURS SONT RESPONSABLES DES ERREURS GÉNÉRÉES PAR DES MESURES PRISES SUR UN DOCUMENT EN FORMAT PDF.

CES PLANS ONT ÉTÉ CONÇUS CONFORMÉMENT À LA LOI SUR L'ÉCONOMIE DE L'ÉNERGIE

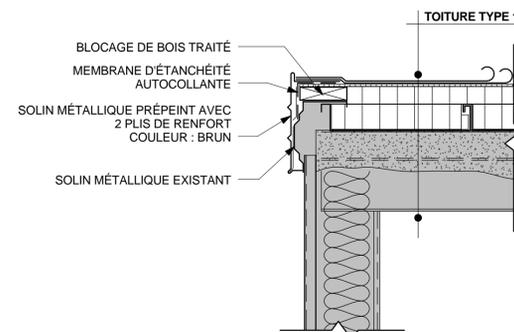
**DROIT D'AUTEUR :**  
L'ARCHITECTE DÉTIENT UN DROIT D'AUTEUR SUR CE PROJET AINSI QUE SUR LES DESSINS, DÉTAILS ET DEVIS PRÉPARÉS PAR LUI OU POUR SON COMPTE. CES DERNIERS NE PEUVENT ÊTRE DUPLIQUÉS NI MODIFIÉS POUR LA RÉALISATION D'UN AUTRE PROJET SANS SON AUTORISATION.



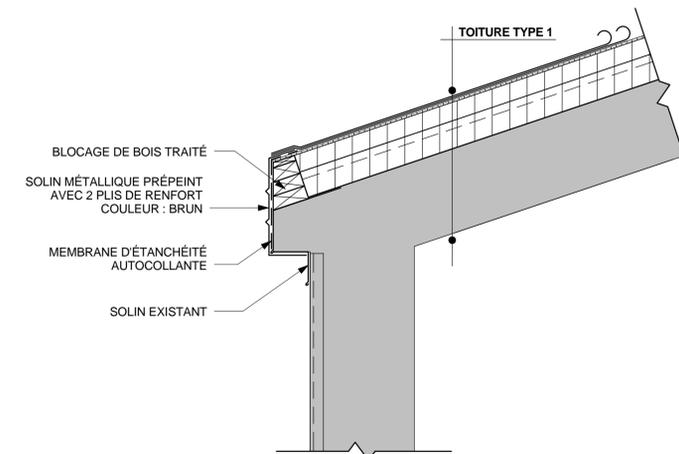
8  
2 1:10  
COUPE TYPE 8



7  
2 1:10  
COUPE TYPE 7



4  
1 1:10  
COUPE TYPE 4



1  
1 1:10  
COUPE TYPE 1

| NO | RÉVISION        | DATE       | PAR  |
|----|-----------------|------------|------|
| R1 | RÉVISION 1      | 2016-02-17 | J.S. |
| 01 | POUR SOUMISSION | 2016-01-22 | J.S. |

| SCEAU |  | LÉGENDE |  |
|-------|--|---------|--|
|       |  |         |  |
|       |  |         |  |

**ARTCAD**  
GROUPE CONSEIL INC.

74, rue Taschereau Est  
Rouyn-Noranda (Qc) J9X 3E4  
Tél. : 819-797-1429  
Télec. : 819-797-4927  
www.artcad.qc.ca

CONÇU PAR : J. SIRARD  
DESSINÉ PAR : F. BELLEAU  
VÉRIFIÉ PAR : J. SIRARD  
ÉCHELLE : INDIQUÉE  
DATE : 2016-02-17  
FICHIER : 15068-0A01.RVT

DÉTAILS TYPES

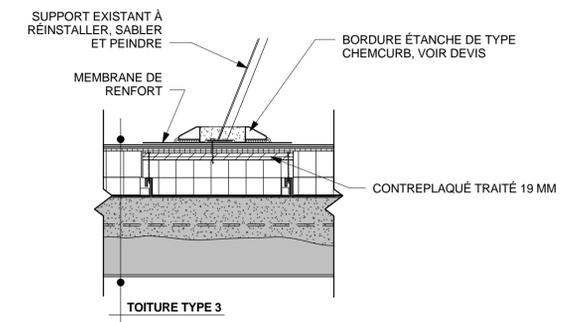
NE PAS UTILISER  
POUR CONSTRUCTION

**MINE LABORATOIRE  
CANMET**

VAL-D'OR



**BÂTIMENT SECONDAIRE**



**2 DÉTAIL DES SUPPORTS**  
1 : 10

**NOTES :**  
TOUTES LES MESURES ET DIMENSIONS DEVRONT ÊTRE VÉRIFIÉES SUR PLACE SOUS LA SEULE RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL.

LES ENTREPRENEURS DOIVENT S'ASSURER DE DISPOSER D'UNE VERSION DES PLANS DONT L'ÉCHELLE CORRESPOND AUX DESSINS ÉMIS PAR L'ARCHITECTE POUR SOUMISSION OU POUR CONSTRUCTION. LES ENTREPRENEURS SONT ÉGALEMENT RESPONSABLES DE TRANSMETTRE LESDITS DOCUMENTS À LEURS SOUS-TRAITANTS. LES ENTREPRENEURS SONT RESPONSABLES DES ERREURS GÉNÉRÉES PAR DES MESURES PRISES SUR UN DOCUMENT EN FORMAT PDF.

CES PLANS ONT ÉTÉ CONÇUS CONFORMÉMENT À LA LOI SUR L'ÉCONOMIE DE L'ÉNERGIE

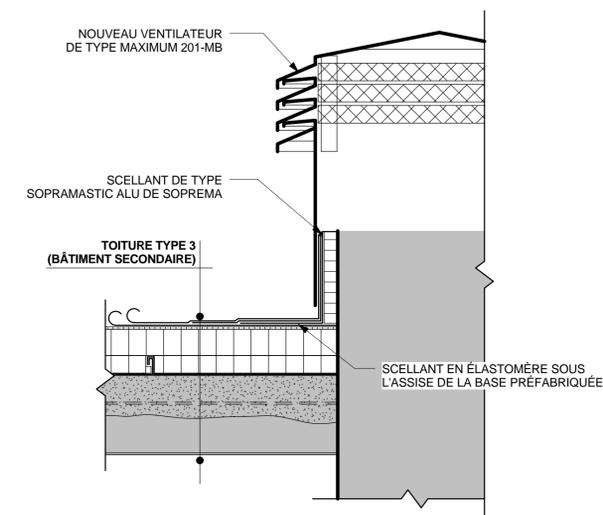
**DROIT D'AUTEUR :**  
L'ARCHITECTE DÉTIENT UN DROIT D'AUTEUR SUR CE PROJET AINSI QUE SUR LES DESSINS, DÉTAILS ET DEVIS PRÉPARÉS PAR LUI OU POUR SON COMPTE. CES DERNIERS NE PEUVENT ÊTRE DUPLIQUÉS NI MODIFIÉS POUR LA RÉALISATION D'UN AUTRE PROJET SANS SON AUTORISATION.

| NO | RÉVISION        | DATE       | PAR  |
|----|-----------------|------------|------|
| R1 | RÉVISION 1      | 2016-02-17 | J.S. |
| 01 | POUR SOUMISSION | 2016-01-22 | J.S. |

|  |  |
|--|--|
| <br>A 3675<br>JOËL SIRARD<br>ARCHITECTE | <b>LÉGENDE</b><br><br>A : NUMÉRO DU DÉTAIL<br>B : PAGE DE RÉFÉRENCE |
|--|--|



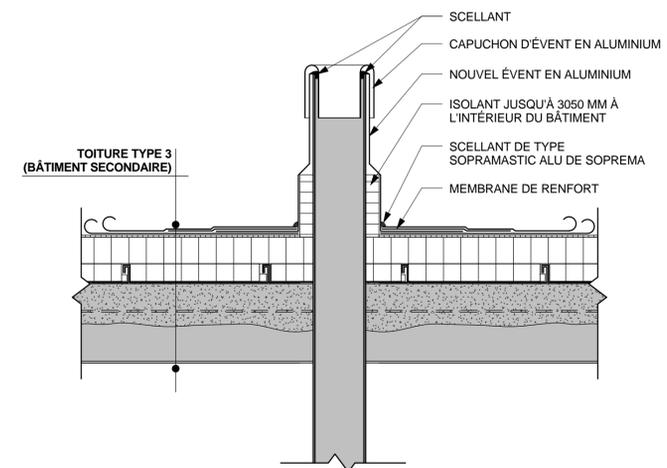
**ANNEXE**



**1 DÉTAIL DE VENTILATEUR**  
2 1 : 10



**ATELIER MÉCANIQUE**



**10 DÉTAIL D'ÉVENT**  
2 1 : 10

**ARTCAD**  
GROUPE CONSEIL INC.



74, rue Taschereau Est  
Rouyn-Noranda (Qc) J9X 3E4  
Tel. : 819-797-1429  
Télec. : 819-797-4927  
www.artcad.qc.ca

CONÇU PAR : J. SIRARD  
 DESSINÉ PAR : F. BELLEAU  
 VÉRIFIÉ PAR : J. SIRARD  
 ÉCHELLE : INDIQUÉE  
 DATE : 2016-02-17  
 FICHIER : 15068-0A01.RVT

**DÉTAILS TYPES**

**NE PAS UTILISER  
POUR CONSTRUCTION**

**MINE LABORATOIRE  
 CANMET**

VAL-D'OR



**NOTES :**  
 TOUTES LES MESURES ET DIMENSIONS DEVRONT  
 ÊTRE VÉRIFIÉES SUR PLACE SOUS LA SEULE  
 RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

LES ENTREPRENEURS DOIVENT S'ASSURER DE  
 DISPOSER D'UNE VERSION DES PLANS DONT  
 L'ÉCHELLE CORRESPOND AUX DESSINS ÉMIS PAR  
 L'ARCHITECTE POUR SOUMISSION OU POUR  
 CONSTRUCTION. LES ENTREPRENEURS SONT  
 ÉGALEMENT RESPONSABLES DE TRANSMETTRE  
 LESDITS DOCUMENTS À LEURS SOUS-TRAITANTS.  
 LES ENTREPRENEURS SONT RESPONSABLES DES  
 ERREURS GÉNÉRÉES PAR DES MESURES PRISES  
 SUR UN DOCUMENT EN FORMAT PDF.

CES PLANS ONT ÉTÉ CONÇUS CONFORMÉMENT À  
 LA LOI SUR L'ÉCONOMIE DE L'ÉNERGIE

**DROIT D'AUTEUR :**  
 L'ARCHITECTE DÉTIENT UN DROIT D'AUTEUR SUR  
 CE PROJET AINSI QUE SUR LES DESSINS, DÉTAILS  
 ET DEVIS PRÉPARÉS PAR LUI OU POUR SON  
 COMPTE. CES DERNIERS NE PEUVENT ÊTRE  
 DUPLIQUÉS NI MODIFIÉS POUR LA RÉALISATION  
 D'UN AUTRE PROJET SANS SON AUTORISATION.

| NO | RÉVISION        | DATE       | PAR  |
|----|-----------------|------------|------|
| R1 | RÉVISION 1      | 2016-02-17 | J.S. |
| 01 | POUR SOUMISSION | 2016-01-22 | J.S. |

|   |  |
|---|--|
|  | <b>LÉGENDE</b><br><br>A : NUMÉRO DU DÉTAIL<br>B : PAGE DE RÉFÉRENCE |
|---|--|

  
 GROUPE CONSEIL INC.


 74, rue Taschereau Est  
 Rouyn-Noranda (Qc) J9X 3E4  
 Tél. : 819-797-1429  
 Téléc. : 819-797-4927  
 www.artcad.qc.ca

CONÇU PAR : J. SIRARD  
 DESSINÉ PAR : F. BELLEAU  
 VÉRIFIÉ PAR : J. SIRARD  
 ÉCHELLE : INDIQUÉE  
 DATE : 2016-02-17  
 FICHIER : 15068-0A01.RVT

**PHOTOS DE  
 L'ATELIER  
 MÉCANIQUE ET DE  
 L'ANNEXE**

**NE PAS UTILISER  
 POUR CONSTRUCTION**

5  
 6

**MINE LABORATOIRE  
CANMET**

VAL-D'OR



**NOTES :**  
TOUTES LES MESURES ET DIMENSIONS DEVONT ÊTRE VÉRIFIÉES SUR PLACE SOUS LA SEULE RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL.

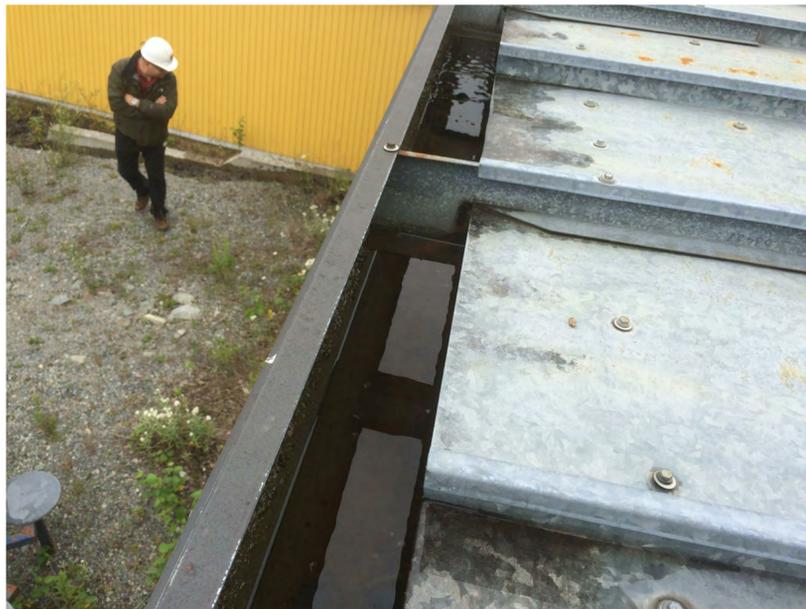
LES ENTREPRENEURS DOIVENT S'ASSURER DE DISPOSER D'UNE VERSION DES PLANS DONT L'ÉCHELLE CORRESPOND AUX DESSINS ÉMIS PAR L'ARCHITECTE POUR SOUMISSION OU POUR CONSTRUCTION. LES ENTREPRENEURS SONT ÉGALEMENT RESPONSABLES DE TRANSMETTRE LESDITS DOCUMENTS À LEURS SOUS-TRAITANTS. LES ENTREPRENEURS SONT RESPONSABLES DES ERREURS GÉNÉRÉES PAR DES MESURES PRISES SUR UN DOCUMENT EN FORMAT PDF.

CES PLANS ONT ÉTÉ CONÇUS CONFORMÉMENT À LA LOI SUR L'ÉCONOMIE DE L'ÉNERGIE

**DROIT D'AUTEUR :**  
L'ARCHITECTE DÉTIENT UN DROIT D'AUTEUR SUR CE PROJET AINSI QUE SUR LES DESSINS, DÉTAILS ET DEVIS PRÉPARÉS PAR LUI OU POUR SON COMPTE. CES DERNIERS NE PEUVENT ÊTRE DUPLIQUÉS NI MODIFIÉS POUR LA RÉALISATION D'UN AUTRE PROJET SANS SON AUTORISATION.

| NO | RÉVISION        | DATE       | PAR  |
|----|-----------------|------------|------|
| R1 | RÉVISION 1      | 2016-02-17 | J.S. |
| 01 | POUR SOUMISSION | 2016-01-22 | J.S. |

|  |   |
|--|---|
| <br>A 3675<br>JOËL SIRARD<br>ARCHITECTE | LÉGENDE<br>A<br>B                             |
|  | A : NUMÉRO DU DÉTAIL<br>B : PAGE DE RÉFÉRENCE |



**ARTCAD**  
GROUPE CONSEIL INC.



74, rue Taschereau Est  
Rouyn-Noranda (Qc) J9X 3E4  
Tél. : 819-797-1429  
Télec. : 819-797-4927  
www.artcad.qc.ca

CONÇU PAR : J. SIRARD  
DESSINÉ PAR : F. BELLEAU  
VÉRIFIÉ PAR : J. SIRARD  
ÉCHELLE : INDIQUÉE  
DATE : 2016-02-17  
FICHIER : 15068-0A01.RVT

**PHOTOS DU  
BÂTIMENT  
SECONDAIRE**

**NE PAS UTILISER  
POUR CONSTRUCTION**